

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège des Bourgmestre et Echevins vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **lundi 23 septembre 2019**, à 18h30', en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,

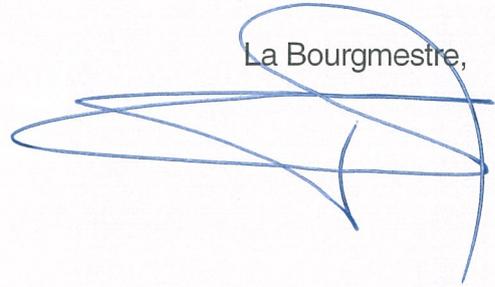


Par le Collège,



**Ordre du Jour**

La Bourgmestre,



Ajout d'un point supplémentaire à la demande de M. D'HONT, Groupe P.T.B

PT 24 bis Motion contre la privatisation de filiales d'Enodia.